



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

PôleMAG^{°23}

La lettre d'information du Pôle d'analyse sectorielle en éducation de Dakar - **FÉVRIER 2016**

AU SOMMAIRE

Objectif 2030 : Une éducation de qualité pour tous, tout au long de la vie

Le cadre d'action Éducation 2030 a été adopté le 4 novembre dernier à Paris, en parallèle de la 38^e Conférence générale de l'UNESCO. Il est l'expression des engagements pris par les États membres, la société civile et les organisations internationales, lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Incheon, en Corée, du 19 au 22 mai 2015.

L'éducation est réaffirmée comme droit fondamental et facteur clé pour l'emploi, le développement et la lutte contre la pauvreté. Et la communauté internationale s'est fixée un nouveau programme plus ambitieux d'ici 2030 : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Le Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation, initialement créé dans la continuité du forum de Dakar en 2000 pour appuyer les pays africains dans la définition de leur politique éducative, se réjouit de cet ambitieux réengagement de la communauté internationale. En collaboration avec les différentes entités de l'UNESCO, les partenaires techniques et financiers, et en premier lieu, les gouvernements nationaux, il continuera de soutenir le mouvement mondial pour l'éducation en jouant son rôle d'acteur pivot pour l'analyse et la planification des politiques éducatives en Afrique.

Les services que nous offrons aux pays africains s'inscrivent d'ores et déjà dans cette perspective, en proposant des appuis de la petite enfance à l'enseignement supérieur, tout en accordant une place grandissante à la qualité. Et avec le lancement, au sein de notre entité, d'une Plateforme d'expertise en formation professionnelle en novembre 2015, la question de l'adéquation des compétences au marché du travail sera également une composante active de nos activités, résolument tournées vers 2030.

Guillaume Husson

Coordonnateur du Pôle de Dakar de l'IIPE

ACTUALITÉS

- 2 Lancement de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop)
- 2 Amélioration des données sur le financement de l'éducation au Zimbabwe
- 3 Développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale

DOSSIER

- 4 Les arbitrages de politique éducative

INTERVIEW

- 6 3 questions à Oscar Bazikamwe, Directeur de la planification au ministère burundais de l'éducation

7 DANS LES PAYS

8 EN BREF



© UNESCO/Régis L'Hostis

ACTUALITÉS

Lancement de la Pefop, Plateforme d'expertise en formation professionnelle



Cérémonie d'ouverture, lancement de la Pefop, 02 novembre 2015. ©UNESCO/J.Jourde

L'atelier de lancement de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle au sein du Pôle de Dakar de l'IIPE a réuni à Dakar, les 02 et 03 novembre 2015, près d'une centaine de responsables nationaux et internationaux. La Pefop est un dispositif destiné à ap-

uyer la mise en œuvre des politiques rénovées de formation professionnelle sur le continent africain. Elle offre un appui immatériel aux acteurs publics et privés œuvrant à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle.

La formation professionnelle est peu développée en Afrique. Elle représente moins de 10 % des effectifs scolarisés au secondaire alors que moins de 15 % de la population active occupée possède une qualification professionnelle formelle.

Dans une première phase, quatre pays sont concernés par un appui direct aux réformes : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal. Cet appui se concentrera sur cinq axes prioritaires : i) Partenariat public-privé, ii) Pilotage par la demande économique, iii) Processus de validation des compétences, iv) Équité et accès, v) Financement durable et soutenable. Parallèlement, un réseau plus large de pays et d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques de formation professionnelle en Afrique est animé pour contribuer à la promotion des meilleures pratiques. La Pefop bénéficie d'un financement de l'Agence française de Développement. ●

Premiers résultats du projet pour l'amélioration de l'analyse des données sur le financement public de l'éducation au Zimbabwe

Lancé à la fin de l'année 2013 grâce au Partenariat mondial pour l'éducation dans le cadre de son programme d'activités mondiales et régionales, le projet pour l'amélioration de l'analyse des données de financement de l'éducation appuie huit pays (5 en Afrique et 3 en Asie) pour le développement d'outils de collecte et d'analyse des données sur le financement de l'éducation. L'objectif visé est une meilleure planification financière des politiques éducatives ainsi qu'une harmonisation des méthodologies de traitement.

Le Pôle de Dakar appuie en particulier les activités concernant le financement public de l'éducation au Zimbabwe. Et les résultats sont d'ores et déjà visibles. Au cours de la mission de présentation des résultats en septembre



Séance de travail de l'équipe nationale du Zimbabwe, Harare, mars 2015. ©UNESCO/K. Segniagbeto

2015, l'équipe nationale du Zimbabwe était en mesure de fournir une vision complète et détaillée des dépenses publiques du secteur de l'éducation et de la formation, et d'en analyser l'efficacité et l'équité. Elle a ainsi pu animer elle-même la session de présentation de la méthodologie et des implications poli-

tiques au ministre des Enseignements primaire et secondaire. Le projet devrait s'achever en juin 2016 avec la réalisation d'un guide méthodologique international pour la mise en œuvre de comptes nationaux de l'éducation. ●

Développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale : favoriser les activités d'éveil à la maison

Seuls 60 % des enfants de 3 à 4 ans sont en bonne voie de développement en Afrique de l'Ouest et Centrale selon le dernier document analytique du Pôle de Dakar de l'IIPE. Conduite à partir d'enquêtes ménage de huit pays de la sous-région, l'étude montre que les enfants grandissent trop souvent dans des environnements socio-économiques particulièrement difficiles, marqués par des niveaux de pauvreté alarmants et des conditions sanitaires des plus précaires. Le contexte d'éveil est également peu stimulant, comme le souligne la rareté de livres ou de jouets et la faible implication des adultes dans les apprentissages. Ces conditions nuisent au « bon développement » de l'enfant, considéré ici, en fonction du niveau de pré-calcul et de pré-alphabétisation, au développement physique et socio-affectif, ainsi qu'aux capacités d'apprentissage des enfants âgés de 36 à 59 mois.

De fortes variations ont été mises en lumière par l'étude. Si la quasi-totalité des enfants a un niveau adapté de développement moteur, un tiers d'entre eux a un niveau socio-affectif insuffisant et seuls 25 % ont des connaissances minimales en pré-calcul ou pré-alphabétisation. Des disparités entre pays sont également marquées avec des résultats très préoccupants pour le Tchad (33 % des enfants considérés en bonne voie de développement), la République démocratique du Congo (49 %) ou la Sierra Leone (53 %). Le niveau de richesse du ménage est particulièrement discriminant : 77 % des enfants issus des ménages les plus aisés ont un niveau de développement satisfaisant contre 48 % de ceux issus des ménages les plus pauvres.

Selon les enquêtes mobilisées, seul un tiers des enfants a accès à des activités préscolaires. Pourtant la fréquentation d'un programme d'éveil a un effet très stimulant sur le développement de l'enfant, bien devant le niveau de richesse du ménage ou l'éducation de la mère. Accroître l'accès au préscolaire devrait donc être favorisé en allégeant les charges des ménages les plus démunis, par des mesures de gratuité ou des approches communautaires moins onéreuses. L'accès au préscolaire a par ailleurs des effets compensatoires en terme d'équité. Les enfants issus des ménages les plus pauvres mais bénéficiant d'un environnement familial protecteur et participant à des activités d'éveil atteignent un niveau de développement 40 % plus élevé à 3 ans que ceux issus de ménages riches mais cumulant les facteurs de risque.

Agir dès le plus jeune âge car les retards sont difficilement rattrapables

Enfin, les retards en matière de développement sont difficilement rattrapables. Les enfants de 59 mois cumulant tous les facteurs de risque ont un niveau de développement inférieur au score moyen des enfants de 36 mois. Agir tôt est donc critique. De trop nombreux ménages de la région n'ont pas encore la pleine maîtrise des gestes de base d'éveil, d'hygiène et de nutrition pour assurer un développement optimal de leurs enfants. Pourtant les activités

Situation du Développement de la Petite Enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010-11



Analyse à partir des enquêtes MICS4



Situation du développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010-11, Analyse à partir des enquêtes MICS4, UNESCO-IIPE Pôle de Dakar, UNICEF, Novembre 2014.

d'éveil à la maison apportent autant d'effets positifs que 50 % des effets de la préscolarisation pour un coût extrêmement modeste. Cet effet est similaire aux gains apportés par le niveau de richesse, préfigurant la possibilité de compenser un environnement économique précaire par une amélioration des pratiques parentales. Les activités parentales d'éveil et de stimulation dès le plus jeune âge sont en conséquence prioritaires pour mener une politique efficace, équitable et réaliste en matière de développement de la petite enfance. Elles devraient être activement promues dans un contexte où le développement du préscolaire mettra du temps à se généraliser. ●

Les arbitrages de politique éducative

Deux aspects opposés entrent inexorablement en conflit dans la définition d'objectifs de politique éducative : d'un côté, un contexte de ressources limitées, de l'autre, des ambitions politiques et des attentes élevées. Tout processus de décision politique cherche à réconcilier ces deux aspects en procédant à un exercice d'arbitrages. L'objectif est de définir les priorités du gouvernement et d'arriver à une répartition acceptable des ressources, de trouver un « équilibre budgétaire » à long terme pour une politique financièrement et physiquement soutenable.

La définition d'objectifs de politique éducative passe inévitablement par une phase de confrontation aux réalités budgétaires. Il s'agit d'identifier, dans le cadre d'un budget défini, quels objectifs de politique éducative sont atteignables et quelles options seront privilégiées pour les atteindre. Cet exercice de balance entre scénarios menant aux objectifs du secteur de l'éducation constitue les arbitrages de politique éducative. Il est pour cela nécessaire de connaître les besoins de chaque niveau d'éducation - de la petite enfance à l'enseignement supérieur - et d'évaluer les coûts qui y sont associés. C'est dans l'évaluation de ces besoins et l'estimation des coûts des options de la politique éducative qu'interviennent les équipes du Pôle de Dakar de l'IPE en appui aux équipes nationales. Il s'agit d'un exercice très concret : pour atteindre un taux de couverture dans un secteur, disons 100 % des enfants scolarisés au primaire, combien d'écoles seront à construire, d'enseignants à recruter, de matériels pédagogiques et ludiques à acquérir, de personnels administratifs à recruter ? Et en conséquence, quelles ressources financières seront nécessaires pour atteindre ces objectifs de politique éducative ?

En pratique, cet exercice d'évaluation des besoins repose sur un modèle de simulation financière des principaux indicateurs du système éducatif. Ce modèle peut contenir plusieurs centaines d'hypothèses et objectifs à définir, telles que le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire moyen des professeurs, la taille moyenne d'une classe, le pourcentage d'élèves dans l'enseignement privé, le nombre de boursiers, etc. Ce sont ce type de cibles du modèle qui sont discutées et qui donneront corps à la future politique éducative.

Un passage parfois difficile de la théorie à la pratique

Pour comprendre le processus d'arbitrages, prenons un exemple fictif d'orientation politique. Un gouvernement souhaite fixer à 50 % le pourcentage d'enfants bénéficiant d'une scolarisation préscolaire alors qu'aucun service de ce type n'existe encore dans le pays. La première donnée à

recueillir est la population « scolarisable ». Dans l'hypothèse où l'on recense un million d'enfants en âge d'être préscolarisés, il va falloir créer les conditions d'accueil de 500 mille enfants au préscolaire. Différents scénarios vont alors être définis et chiffrés pour atteindre l'objectif politique, en fonction du nombre d'enfants visé par classe, du statut des encadreurs, du type de construction de classe, de la mise à disposition de matériel pédagogique, etc.

La question de la norme et du mode de construction impacte par exemple directement le coût unitaire moyen d'une infrastructure scolaire. À budget constant, il ne sera pas possible de construire le même nombre de salles de classe en dure qu'en terre crue et par conséquent d'encadrer le même nombre d'élèves. Le mode de construction joue également sur les coûts selon que l'État s'occupe de la maîtrise d'ouvrage ou la délègue à un partenaire. Enfin, la soutenabilité physique du scénario retenu est un aspect essentiel à contrôler ; même en disposant des moyens financiers nécessaires, il faut tenir compte des capacités du pays à réaliser les nouvelles infrastructures.

Le salaire moyen des encadreurs est également une question importante tant du point de vue politique que pour la soutenabilité financière du scénario retenu. Mais dans la réalité, des textes de lois régissent les salaires des fonctionnaires (par catégories et indices) et le ministère n'a pas toujours des marges de manœuvres sur cette question. C'est pourquoi il peut-être conseillé de considérer le salaire enseignant comme une hypothèse tendancielle plutôt que comme un objectif politique. Par exemple, dans un pays en forte croissance, on peut s'attendre à une augmentation de l'indice de rémunération des personnels de l'éducation payés par l'État.

Dans la logique globale de ce raisonnement, une variable clé, impactant l'ensemble de la chaîne, est le taux d'encadrement des élèves. Moins on aura d'élèves par classe et plus il faudra d'enseignants à recruter et donc moins de budget pour les autres dépenses (pédagogiques, administratives, etc.). Il existe donc une tendance à avoir un ratio



Séance de travail sur un modèle de simulation financière au Pôle de Dakar de l'IPE. ©UNESCO/J.Jourde

d'encadrement permettant une soutenabilité financière tout en veillant à ne pas nuire à la qualité de l'éducation ; les classes pléthoriques donnant des enseignements de mauvaises qualités. Pourtant, dans la réalité, le taux d'encadrement est l'un des points les plus fragiles de l'arbitrage. Il faut déterminer un niveau de salaire relativement compétitif pour attirer des enseignants de qualité mais qui permet également de recruter un nombre suffisant d'enseignants pour avoir des taux d'encadrement acceptables et ne pas nuire à la qualité des acquis. Si cette conciliation n'a pas lieu, le système a tendance à s'autoréguler, soit par le taux d'encadrement qui devient élevé, soit par le recrutement de maîtres communautaires directement payés par les parents (pour pallier au déficit en enseignants payés par l'État). Sur le long terme, les effets peuvent être extrêmement problématiques.

Un exercice de soutenabilité financière mais aussi politique

Tout au long des arbitrages de politiques éducatives ce sont ce type de questions techniques et financières qui sont posées. Il est toutefois important de souligner qu'il ne s'agit pas de questions réservées aux seuls experts techniques. Au contraire, la dimension politique est au centre de toute décision. Si par exemple, un pays avec 60 % d'achèvement du cycle primaire a pour ambition d'atteindre 100 % et si le gouvernement s'y est engagé politiquement, 100 % devient un objectif non négociable. Une solution pourra alors consister à différer la réalisation de l'objectif et de le fixer à un horizon compatible avec les ressources mobilisables mais l'objectif politique est toujours du ressort du gouvernement.

Le pays est souverain concernant les choix du modèle et valide son propre scénario pour l'atteinte des résultats de la future politique éducative. C'est le gouvernement qui engage sa crédibilité sur les hypothèses retenues et le réalisme des objectifs politiques permet en grande partie de juger la soutenabilité du modèle. ●

L'ARBITRAGE ENTRE SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ÉTAT

L'arbitrage entre scénarios de politique éducative est un exercice totalement différent de l'arbitrage réalisé au niveau du budget total de l'État, qui est quant à lui appelé arbitrage intersectoriel. Ce dernier correspond à l'engagement du gouvernement d'affecter un certain niveau de son budget entre les différents secteurs d'intervention de l'État, comme la santé, l'éducation, la défense, etc. L'arbitrage intersectoriel se fait sous la houlette de l'autorité chargée de la programmation budgétaire, en général, le ministère en charge des Finances. Cette étape permet de s'engager sur un budget dédié au secteur de l'éducation sur une période allant généralement de 10 à 15 ans. En moyenne, en Afrique, le budget de fonctionnement alloué à l'éducation est de 22 % des dépenses courantes de l'État, avec de fortes variations. Il va, par exemple, de 37 % à Sao Tomé-et-Principe à 6 % au Soudan du Sud.

3 questions à Oscar Bazikamwe

Directeur de la planification au ministère burundais de l'éducation

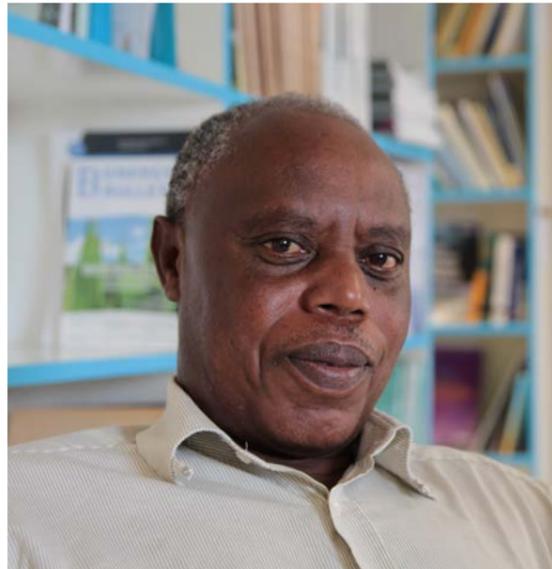
Nous avons le plaisir de vous recevoir à Dakar, du 17 et 25 septembre dernier, pour une semaine de travaux consacrés au diagnostic du système éducatif burundais (RESEN). Il s'agit du troisième diagnostic réalisé avec l'appui du Pôle de Dakar de l'IIPE. Quelles raisons vous ont amenées à collaborer de nouveau avec notre institution ?

Le Burundi avait reçu un appui des partenaires techniques lors de deux précédents diagnostics en 2005 et 2011. Le Pôle de Dakar nous avait en particulier soutenu lors du second appui, au cours duquel un plan sectoriel de l'éducation à horizon 2020 avait été élaboré. C'est pour rendre compte des avancées de ce plan sectoriel et identifier les défis restant à relever que nous avons souhaité actualiser notre diagnostic. Par ailleurs, le pays cherchait à profiter de ce processus pour renforcer les capacités de l'équipe nationale. Nos précédentes collaborations avec le Pôle de Dakar, ainsi que sa double expertise, en analyse sectorielle et en formation à la gestion des systèmes éducatifs, nous ont naturellement conduit à lui.

Au cours des précédentes éditions, avez-vous observé des limites dans l'exercice RESEN et quelles initiatives ont été prises pour tirer au mieux parti du présent diagnostic ?

Le principal défi du diagnostic est celui de son appropriation. Appropriation des résultats, pour faciliter la conduite des réformes, et appropriation de la méthode, pour être en mesure de renouveler l'analyse. Cette dimension d'appropriation a été insuffisante lors des deux premiers diagnostics. En 2005, seuls cinq personnes étaient chargées de suivre le diagnostic et celui-ci avait été presque entièrement réalisé par la Banque mondiale. En 2011, une dizaine de cadres burundais ont été mobilisés sans plus de résultats : le diagnostic avait cette fois été réalisé par le Pôle de Dakar. Dans les deux cas, le processus était resté peu participatif. Par ailleurs, l'équipe nationale ne comprenait que des cadres de la direction de la planification et du ministère des Finances ; une ouverture aux autres ministères en charge de l'éducation ainsi qu'aux syndicats et aux partenaires techniques était clairement manquante.

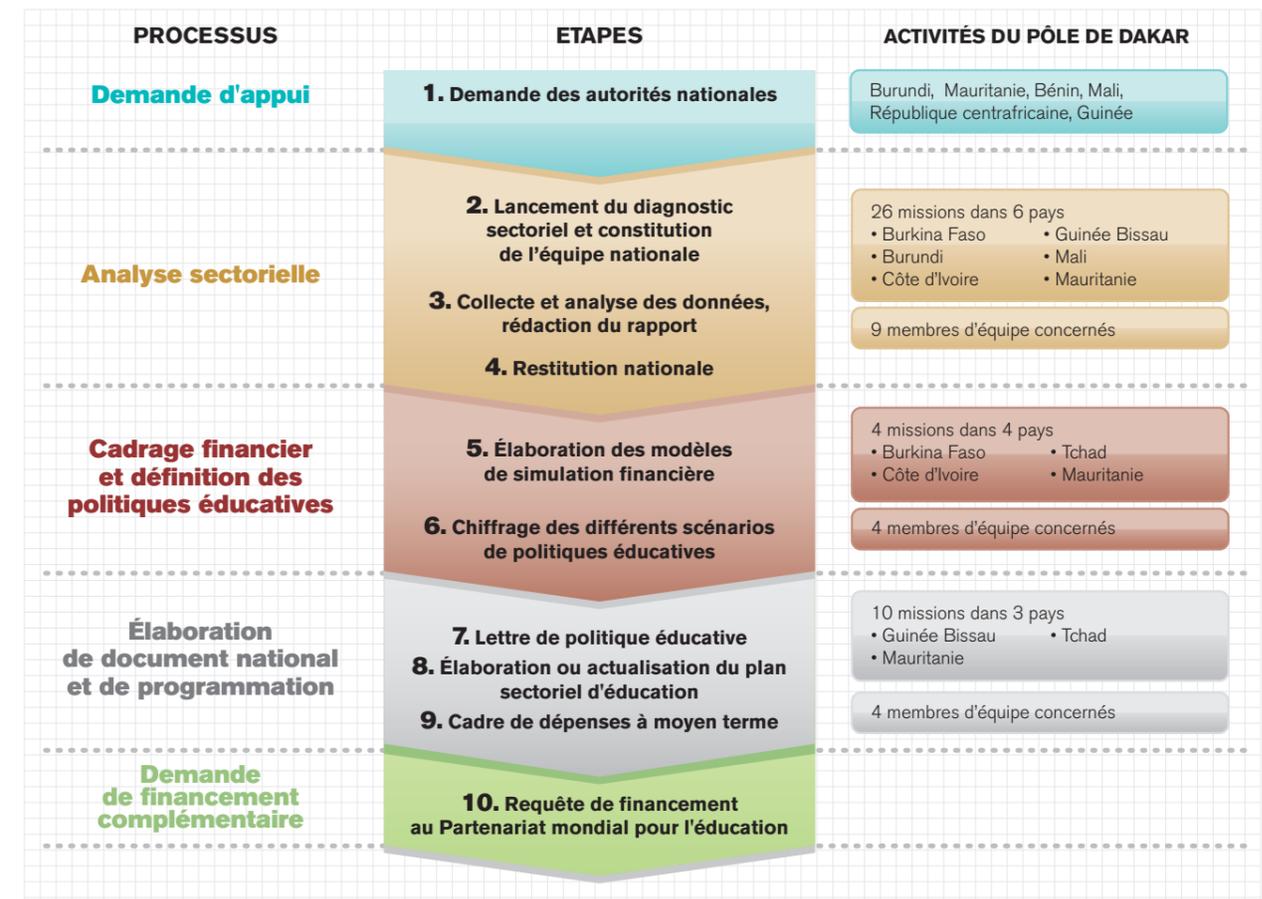
Nous avons tenté de remédier à ces lacunes pour la présente édition. L'équipe nationale a été élargie à 22 personnes venant d'horizons multiples et le Pôle de Dakar est mandaté pour transférer les compétences en analyse tout au long du diagnostic. Notre objectif est de gagner en autonomie.



Il est également prévu qu'un modèle de simulation financière soit élaboré en vue de réaliser les arbitrages budgétaires de la future politique éducative. En quoi le recours au modèle peut amener à reconsidérer certaines préférences ou priorités politiques ?

Nous allons effectivement poursuivre notre collaboration avec le Pôle de Dakar pour la phase de planification de notre politique éducative. C'est grâce au modèle de simulation financière que l'on identifie les scénarios de réformes soutenables. Aujourd'hui par exemple, le Burundi est dans un processus de réforme de l'enseignement de base qui est passé de six à neuf années. Cette réforme pose une question clé : quel profil d'enseignants recruter pour les 3 années supplémentaires de l'enseignement de base : profil d'enseignants de niveau primaire ou du premier cycle du secondaire ? Le modèle de simulation financière nous permet d'évaluer les coûts associés à chacune de ces options de politiques éducatives et de reconsidérer nos ambitions en fonction de nos possibilités. Cela étant, il ne faut pas considérer l'arbitrage budgétaire comme un exercice statique. La mise en évidence d'un gap de financement, entre nos choix politiques souhaités et réalisables, est un outil très fort de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers. Nous devons avoir une exigence d'ambition pour le futur. ●

De Janvier 2015 à décembre 2015



Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop)

Lancement du processus de diagnostic des freins à l'opérationnalisation des politiques renouvelées de formation professionnelle (Décembre 2015, Nouakchott et Abidjan).

Financement de l'éducation - Projet du Partenariat mondial pour l'éducation

- Renforcement des capacités des cadres en traitement des dépenses des ménages en éducation en Côte d'Ivoire (Janvier 2015, Abidjan).
- Développement d'outils méthodologiques de l'analyse des données sur le financement de l'éducation au Zimbabwe (Mars 2015, Septembre 2015, Harare).
- Appui à l'équipe nationale ougandaise sur les statistiques financières de l'éducation (Octobre 2015, Décembre 2015, Kampala).

Tableau de bord école - Projet du Partenariat mondial pour l'éducation

Missions dans le cadre du projet « Tableau de bord école » à Madagascar en avril et décembre 2015, en Zambie en avril 2015 et au Togo en juin 2015.

Autres missions et séminaires

- Atelier du PASEC au Sénégal (Janvier 2015, Saly).
- Conférence ministérielle de la région Afrique subsaharienne sur l'Éducation post-2015 (Février 2015, Kigali).
- Réunion sur l'état des lieux du prototype régional pour le Développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et du Centre (Avril 2015, Dakar).
- Séminaire sur l'enseignement supérieur en Mauritanie (Avril 2015, Nouakchott).
- Atelier de la section « Jeunesse, Alphabétisation et développement de compétences »

du siège de UNESCO ; présentation d'un document de travail sur « l'anticipation de la demande du marché du travail dans les pays à faible système d'information sur l'éducation, la formation et l'emploi » (Juin 2015, Paris).

- Participation à la conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'UEMOA (juillet 2015, Abidjan).
- Rencontres internationales du réseau francophone de recherche en éducation et en formation (Octobre 2015, Montréal).
- Participation à la journée des partenaires de l'IIPE (Novembre 2015, Paris)
- Séminaire de l'ADEA sur le financement de la formation professionnelle (Décembre 2015, Abidjan).

Dernières publications

A découvrir sur www.iipe-poledakar.org



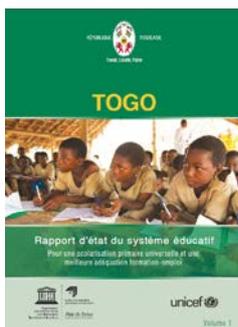
Rapport d'état du système éducatif en République démocratique du Congo

Pour une éducation au service de la croissance et de la paix, Gouvernement de la RDC, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, UNICEF, Novembre 2014.



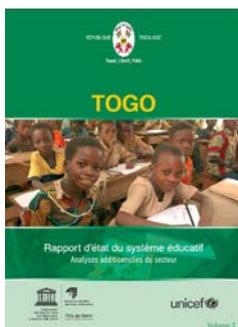
Situation du développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010-11,

Analyse à partir des enquêtes MICS4, UNESCO-IPE Pôle de Dakar, UNICEF, Novembre 2014.



Rapport d'état du système éducatif Togolais - Vol. 1

Pour une scolarisation primaire universelle et une meilleure adéquation formation-emploi, Gouvernement du Togo, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, UNICEF, Septembre 2014.



Rapport d'état du système éducatif Togolais - Vol. 2

Analyses additionnelles du secteur, Gouvernement du Togo, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, UNICEF, Septembre 2014.

AGENDA DES FORMATIONS

PSGSE - Promotion 9

15 au 19 février 2016
Regroupement virtuel 1

13 au 17 juin 2016
Regroupement 2

SAMES - Promotion 3

16 et 17 mai 2016
Regroupement virtuel 2

20 au 24 juin 2016
Regroupement 3

SAMES - Promotion 4

23 au 27 mai 2016
Regroupement 1

Pôle de Dakar

ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

IPE- Pôle de Dakar
Route de Ngor
Enceinte Hôtel Ngor Diarama
Tél. : + 221 33 859 77 30
www.iipe-poledakar.org

Le Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation (IPE-UNESCO) est un centre d'expertise en éducation et formation. Les articles contenus dans cette publication expriment le point de vue du Pôle de Dakar et pas nécessairement celui de l'IPE ou de l'UNESCO.

La lettre d'information est publiée tous les six mois, en français et en anglais.

Directeur de la publication Guillaume Husson,
rédaction Jonathan Jourde, **relecture** Léonie Marin, **maquette** by Reg, Régis L'Hostis, Dakar.

Contact :
iipepdk@iipe-poledakar.org